

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 18 (1867)
Heft: 12

Artikel: Extrait du rapport sur l'aménagement des forêts de communes et de corporations du canton de Zurich pendant l'année 1865/66
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784299>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A l'égard des autres journaux, nous renvoyons le lecteur aux articles publiés dans les dernières années.

Extrait du rapport sur l'aménagement des forêts de communes et de corporations du canton de Zurich pendant l'année 1865/66.

I Aire forestière.

	Commencement de 1865,66		Augmentation.		Diminution.		Fin de 1865/66.	
	Arp.	Pieds carrés.	Arp.	Pieds carrés.	Arp.	Pieds carrés.	Arp.	Pieds carrés.
Forêts communales	38,681	536	33	20,450	1	9496	38,7	3 11,490
Forêts de corporations	15,301	1010	3	1103	18	14,500	15,285	27,613
Total	53,982	1546	36	21,153	19	13,996	53,998	39,103

Augmentation 16 Arpents
37,557 Pieds carrés.

L'augmentation provient surtout des nouvelles acquisitions de forêts et des travaux de reboisement récemment entrepris sur des terrains agricoles; quant à la diminution, elle a pour cause la cession forcée par voie d'expropriation d'une certaine étendue de sol forestier.

II Produits.

Les chiffres contenus dans les tableaux ci-après ne peuvent guère être regardés que comme approximatifs, attendu qu'une bonne partie des produits forestiers sont livrés aux ayant-droit sans être mesurés; ils fournissent cependant des données assez exactes pour que l'on puisse s'assurer qu'on n'exploite pas au-delà du produit soutenu; c'est surtout le cas pour les indications de superficie, qui reposent toutes sur un arpentage direct des coupes et forment la base du contrôle exercé par l'état.

PRODUITS PRINCIPAUX.

	Aire forestière. Arp.	Etendue des coupes. Arp.	Total.	Par arpent	Par arpent	Proportion du produit total.
			Moules.	de coupes. Moules.	de forêt. Moules.	
Futaies	30,500	296	22,163	75	0,73	65%
Taillis composés	23,482	922	15,764	17	0,67	94 »
Total	53,982	1218	37,927	31	0,70	74%

PRODUITS INTERMÉDIAIRES.

TOTAL.

	Total.	Par arpent	Proportion du	Total.	Par arpent de
	Moules.	de forêt. Moules.	produit total. Moules.	Moules.	forêt. Moules.
Futaies	12,180	0,40	35	34,343	1,13
Taillis composés	933	0,04	6	16,697	0,71
Total	13,113	0,34	26	51,040	0,94

Les résineux figurent pour une proportion de 84% dans le produit des futaies et les bois feuillus pour 16% ; quant aux produits des taillis composés, 27% proviennent du balivage et 73% du sous-bois.

Si l'on ne porte pas en compte les bois qui ont été écrasés par le poids des neiges, on trouve que l'exploitation n'a pas dépassé le produit soutenu, surtout si l'on considère que les coupes extraordinaires sont aussi comprises dans les chiffres donnés par le tableau ci-dessus. Certaines communes et corporations montrent toujours quelques velléités de surexploiter leurs forêts; cependant on doit reconnaître qu'en général les propriétaires ont à cœur de ne pas sacrifier aux intérêts du moment présent, le capital forestier qu'ils doivent laisser intact aux générations futures.

Les produits accessoires ont plutôt diminué qu'augmenté. L'exploitation de l'écorce est restreinte à cause de la baisse survenue dans les prix; les exploitations agricoles sont aussi beaucoup moins considérables depuis que les pommes de terre réussissent de nouveau mieux dans les champs; quant à la récolte des fruits dans les forêts, elle n'a jamais eu grande importance. En revanche, la sécheresse de l'été de 1865 et la disette de fourrage qui en est résultée dans les parties nord et ouest du canton, ont déterminé une augmentation sensible dans l'exploitation de la litière qu'on tire des forêts. Les pépinières se multiplient d'année en année, les bénéfices qu'on en tire augmentent dans la même proportion; c'est là un fait doublement réjouissant.

III. Aménagement.

a) EXPLOITATION DES BOIS ET TRAITEMENT DES BOISÉS.

L'exécution des coupes dans les taillis composés laisse toujours plus à désirer que celle des coupes dans les futaies. On observe que, lorsque l'abattage est effectué par des bûcherons payés à la journée ou à forfait, ou lorsqu'il est exécuté en commun par les ayant-droit avant le partage des lots, le balivage est établi avec plus de discernement et les souches sont traitées avec plus de soins, que dans les forêts où le bois est réparti sur pied et abattu suivant le bon plaisir des ayant-droit. Le martelage des baliveaux à exploiter s'opère dans la règle par les forestiers de district.

Sauf quelques rares exceptions, on s'applique en général avec beaucoup de soins à débarrasser les cultures et les jeunes boisés des mauvaises herbes et des bois tendres qui entravent leur développement; quelques propriétaires se distinguent même à cet égard par des travaux irréprochables. Il faut bien aussi reconnaître que la température exceptionnellement douce des deux derniers hivers et la diminution qui en est résultée dans la consommation du combustible, ont contribué à faire négliger ces travaux dans plusieurs endroits.

Les produits secondaires ont pris, comme nous l'avons vu, une extension inconnue jusqu'ici, il faut l'attribuer surtout aux dégâts considérables causés par le poids des neiges; néanmoins on remarque un progrès sensible dans l'attention donnée aux éclaircies. On commence à comprendre de plus en plus ce

qu'il faut entendre par bois surcimé, et c'est ainsi qu'après s'être contenté d'abord d'enlever le bois sec et les sujets complètement étouffés, on en vient peu à peu à opérer des éclaircies d'abord excessivement modérées, puis des coupes d'amélioration tout-à-fait régulières et bien ordonnées; dans ce domaine comme dans les autres, on peut citer plusieurs propriétaires qui donnent un exemple très-louable. Il faut d'ailleurs faire observer que l'introduction définitive du système des éclaircies dans l'aménagement des taillis composés est entravée par la brièveté des révolutions, et de plus, dans la partie septentrionale du canton, par la pauvreté du sol et la lenteur de l'accroissement des rejets de souches. Les employés forestiers mettent tous leurs soins, là où les éclaircies proprement dites ne sont ni indispensables ni pécuniairement avantageuses, à les remplacer par des expurgades de bois tendres propres à favoriser la réussite des essences meilleures plantées dans le peuplement et de celles qui sont issues de semis naturels.

Les forestiers n'ont plus à se plaindre aussi souvent qu'auparavant de ce que les jeunes boisés, particulièrement ceux d'épicéas, ont été ébranchés trop haut; néanmoins ce vieil abus n'a pas encore complètement disparu. On met certainement plus de soins qu'auparavant dans le traitement du balivage des taillis composés et particulièrement dans l'élagage des baliveaux; néanmoins il y a encore ici comme ailleurs place pour le progrès.

b) RÉGÉNÉRATION DES PEUPELEMENTS.

En nous référant à ce qui a été dit sous cette rubrique dans le rapport de l'année passée, nous nous permettrons de signaler d'abord quelques défauts trop fréquents dans notre système de cultures; d'abord la préparation que l'on fait subir au terrain destiné à recevoir la pépinière, est le plus souvent défectueuse, restreinte à la surface et faite dans une saison trop tardive; de plus on néglige de creuser dès l'automne, sur les sols tenaces et liants, les trous destinés à recevoir les plants à demeure, et enfin les travaux d'assainissement sont trop souvent exécutés d'une manière superficielle, de sorte qu'ils ne coupent pas le mal à la racine. Si l'on se contente de remuer quelque peu de sol des pépinières peu de temps avant l'époque des semis, on rend plus difficiles le semis et la plantation ainsi que le maintien du sol à l'état meuble et bien sarclé, de plus on laisse subsister des entraves à la germination, à la reprise et au développement ultérieur des plants.

Lorsque l'on a affaire à un sol humide et liant, il est complètement impossible d'opérer la mise en terre avec les soins convenables, si l'on n'a pas déjà creusé les trous en automne, de manière à exposer le sol pendant toute la durée de l'hiver à l'action successive du gel et du dégel qui contribue à l'ameublir. Enfin, si l'on se contente d'assainir le sol à la surface sans chercher à écarter toutes les causes d'humidité, ce qui ne peut se faire qu'en recueillant les eaux de source et les eaux souterraines, on n'atteint jamais complètement le but, et l'on se met dans la nécessité de recommencer l'ouvrage à chaque instant. Les cultures exécutées en 1866 se résument en tableau comme suit:

SEMIS			PLANTATIONS		
Surface	Semences employées		Surface	Plants employés	
DES CULTURES	RÉSINEUX	BOIS FEUILLUS	DES CULTURES	RÉSINEUX	BOIS FEUILLUS
Arpents	Livres	Livres	Arpents	Plants	Plants
54 ³ / ₄	800	2761	396	1,114,230	371.750
	3561			1,485,980	
PÉPINIÈRES			FOSSÉS D'ASSAINISSEMENT		
Ont été employés					
Livres de semences	Plants		99,080 pieds		
3268	1,894,770				

Les chiffres indiqués, tant pour la surface des cultures que pour le nombre des plants, dépassent la moyenne ordinaire; cela vient de ce que les cultures qui n'avaient pu être effectuées en mars 1865 à cause de la température défavorable, ont dû être reprises l'année suivante et que, d'un autre côté, il a fallu remplacer dans les plantations les sujets qui avaient péri par suite de la sécheresse de l'été. On n'a pas pu exécuter au printemps de 1866 toutes les cultures qui avaient été ordonnées en 1865; mais il ne faut pas l'attribuer au manque de bonne volonté, mais bien plutôt au fait que la vidange des coupes n'a pas pu s'effectuer à temps soit à cause de la température trop douce de l'hiver soit ensuite des pluies abondantes du printemps qui avaient détrempe les chemins, au point de les rendre impraticables; on voit aussi que l'emploi des semences de bois feuillus a été particulièrement considérable cette année, ce qui s'explique par le grand nombre de glands plantés dans les coupes de taillis composés.

Le dépôt de semences forestières a débité 2321 \mathfrak{f} de graines de résineux et 466 \mathfrak{f} de graines de bois feuillus, le tout pour un valeur de 3564 frs. La perte faite sur cette vente s'élève à 386 frs. 58 cts.

IV Police et protection des forêts.

La température exceptionnellement douce de l'hiver et les pluies qui ont caractérisé le mois de mars 1866 ont eu pour effet, non seulement d'endommager considérablement les chemins forestiers, mais de retarder l'opération de la vidange d'une manière si sensible que, dans beaucoup de localités, les travaux n'ont pas pu être terminés pour le terme fixé par la loi. Au reste, le préjudice causé par cette circonstance se borne à peu près au retard que nous avons déjà mentionné dans les travaux de reboisement; à part cela, la direction des forêts n'a pas eu lieu de déposer aucune plainte pour contravention à la loi.

ZURICH. La température très-favorable qui a régné pendant les mois de novembre et de décembre, a permis d'activer les travaux d'exploitation; dans nos forêts domaniales, le bois des coupes et des éclaircies est déjà presque partout façonné et en grande partie vendu. Selon toute apparence, la vidange

pourra se faire cet hiver sur un sol gelé, ce qui constitue un grand avantage tant pour les propriétaires que pour les voituriers.

Les prix des bois ont légèrement haussé depuis l'année dernière, mais l'article est toujours assez peu demandé. La ville de Winterthur a vendu en bloc ses produits en bois de construction et de sciage se montant à 100,000 pieds cubes, et elle en a obtenu 70 c. par pied cube; c'est là un prix qui peut être considéré comme très-avantageux, malgré la qualité tout exceptionnelle du matériel. Dans les forêts domaniales, le prix du bois de sciage varie entre 58 et 70 c. d'après la situation des forêts; le prix du bois de construction est de 40 à 50 c. par pied cube. Le moule de bois de hêtre à buches de 3 pieds se vend de 28 à 35 fr., et le moule de résineux de 20 à 26 fr.

Table des Matières.

	Page.
A nos lecteurs	1 et 178
<i>Affaires de la Société.</i>	
Constitution du comité local	17
Procès-Verbal des délibérations de la société des forestiers suisses, réunie à Schwytz, en août 1867	17
Liste des membres présents à la réunion	18
Discours d'ouverture du président	19
Décision relative à la réception de nouveaux membres	22
Choix du lieu de réunion pour 1867	22
Reddition des comptes et rapport du comité permanent	22
Rapports et discussions sur les sujets proposés	33
Quelles sont les essences et les méthodes de cultures qui s'approprient le mieux au reboisement des terrains présentant des obstacles na- turels?	33
Quel mode de traitement faut-il adopter pour les pâturages maigres et les prés marécageux des monts et des vallées, dans le but d'élever la production du fourrage et subsidiairement celle du bois?	72
Liste des nouveaux membres	72
Motion relative à l'organisation de stations d'essai	73
Compte-rendu des excursions	73
Catalogue des graines d'essences exotiques	13
Rapport du comité permanent au département fédéral de l'intérieur	67
Invitation à la réunion de Bex	65, 81
Programme de la réunion des forestiers suisses à Bex	66
Influence des forêts sur la formation des orages et de la grêle (motion)	173
<i>Travaux originaux.</i>	
L'introduction d'une meilleure économie forestière est-elle réellement nécessaire et avantageuse?	2
Convient-il de faire les enchères de bois dans la forêt ou en chambre?	23
Forêts de confréries	81